

LE PROJET ÉOLIEN DE JUMEL

LES CHIFFRES-CLÉS DU PROJET



4 à 8

éoliennes



3,5 à 5 MW

Puissance unitaire des machines



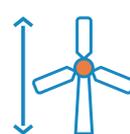
14 à 40 MW

Puissance totale du parc (consommation d'environ 20 000 foyers)



500 m

Distance minimale des habitations



180 m

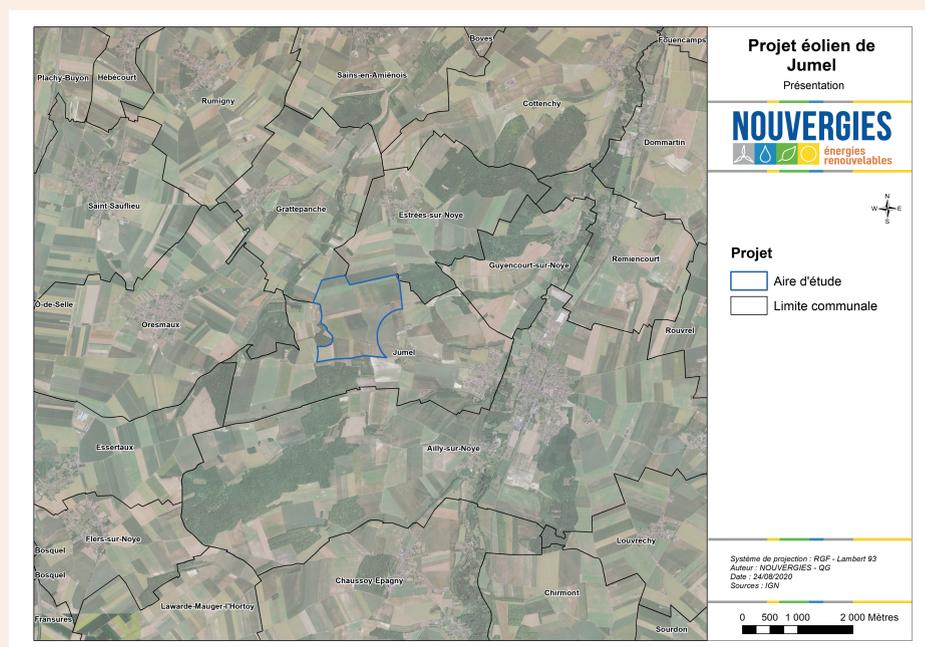
Hauteur maximale en bout de pale des éoliennes



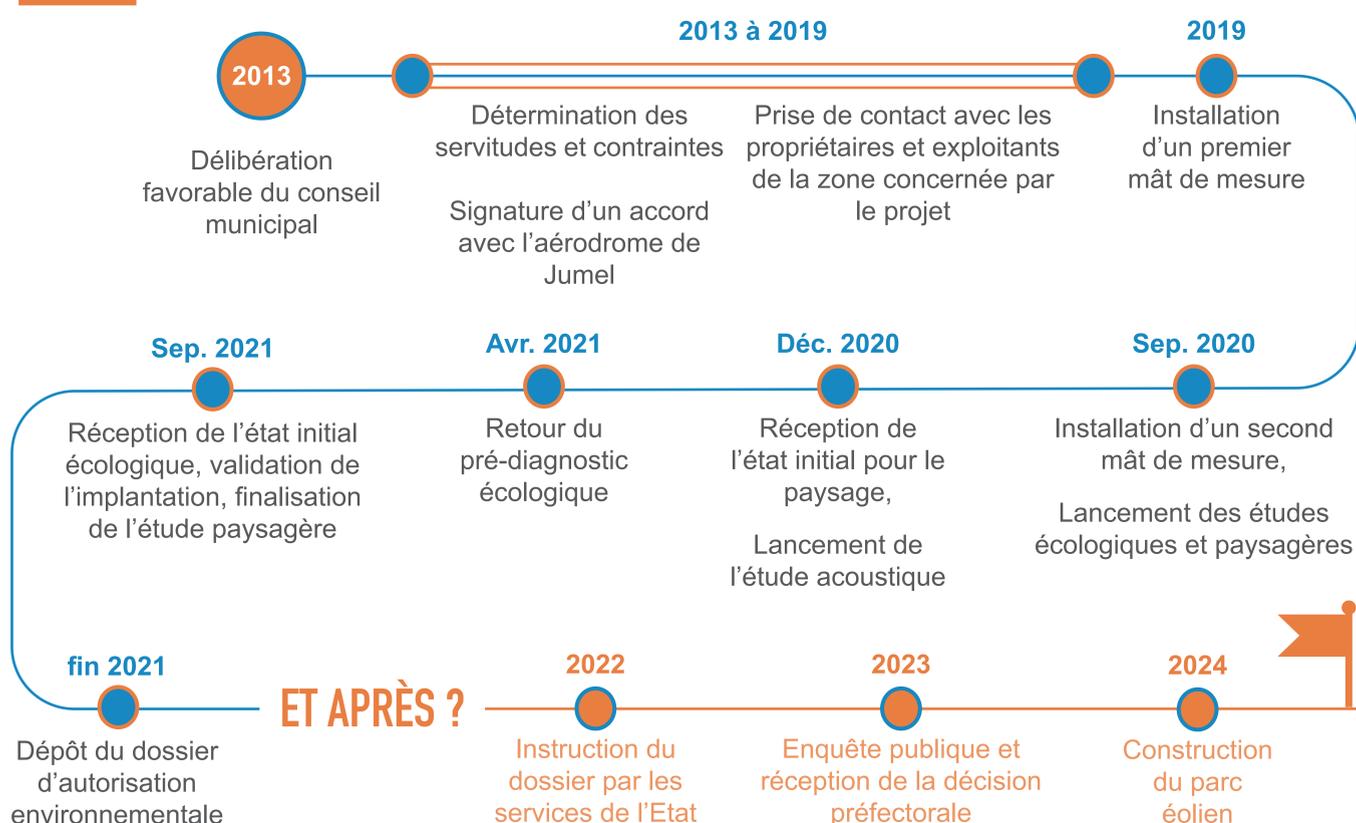
11 367€

Retombées par éolienne de 4MW pour la commune

CARTE DE LA ZONE D'ÉTUDE



QUEL EST LE CALENDRIER DU PROJET ?



LE PROJET ÉOLIEN DE JUMEL

A QUOI SERT UN MÂT DE MESURE ?

Installation du mât de mesure en septembre 2020.

Dans le cadre du développement d'un projet éolien, le mât de mesure est indispensable :

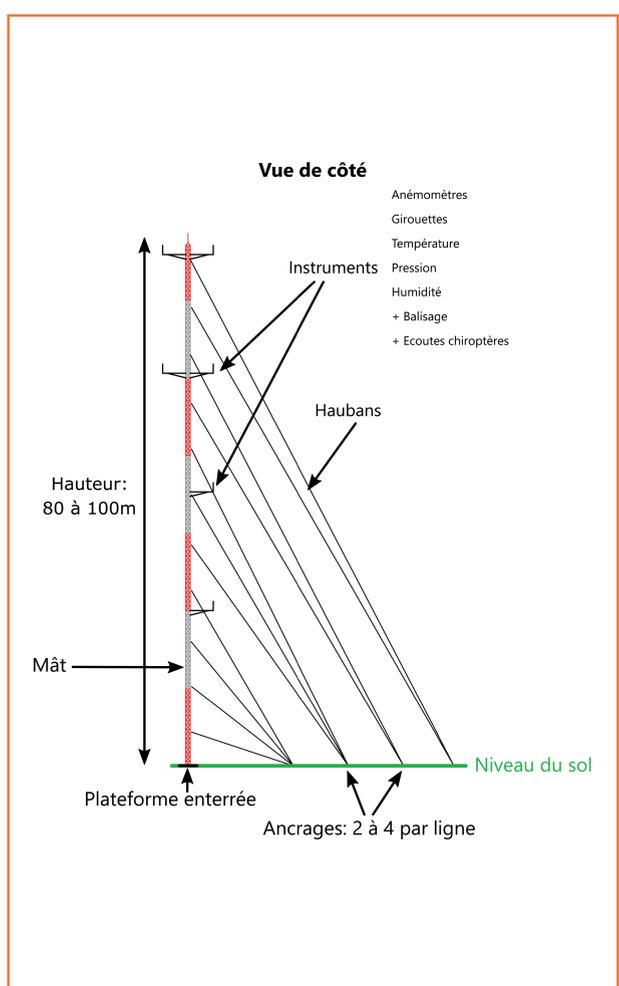
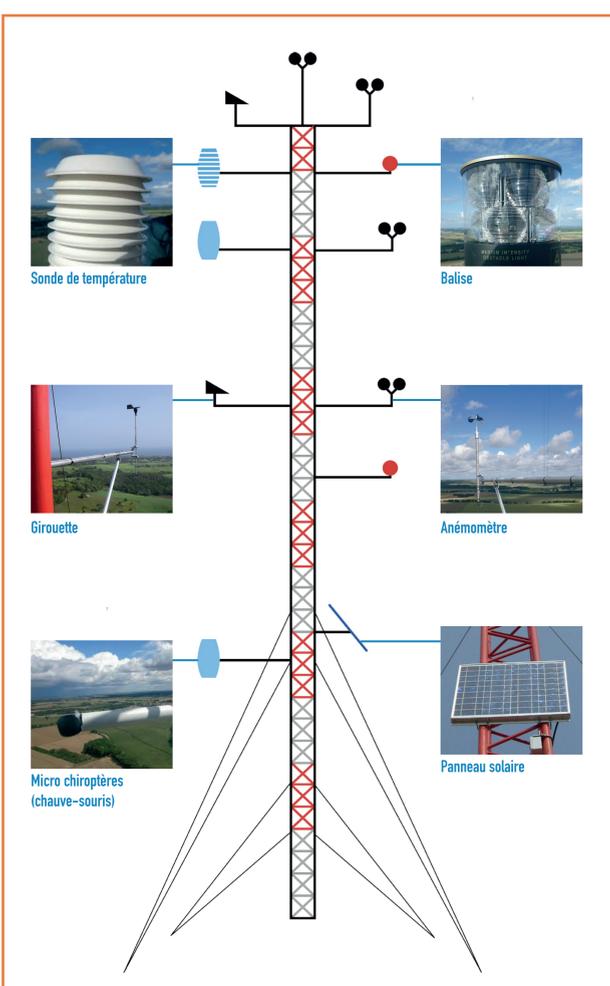
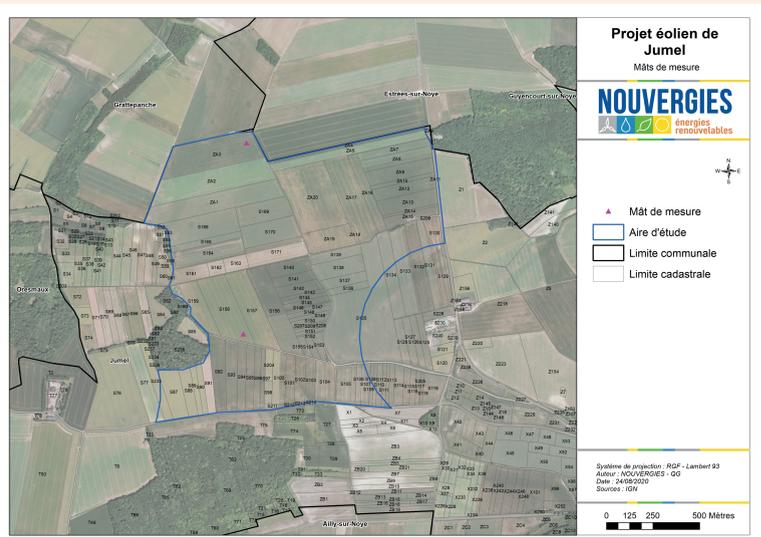
Il permet de quantifier, entre autres, **la vitesse et la direction des vents**. C'est en grande partie à travers ces résultats que sera **optimisée l'implantation du parc**.

Ce second mât de mesure a été installé afin d'**évaluer plus finement l'activité des chauves-souris** pendant un cycle biologique. En effet, trois micros ont été installés sur le mât à différentes hauteurs.

Le mât de mesure joue aussi **un rôle dans l'étude acoustique**. Les vitesses et orientations de vent mesurées sont corrélées de façon simultanée aux niveaux de bruit résiduel pour déterminer le futur impact acoustique.

Les données collectées permettront également à Nouvergies de **définir l'inter-distance et le gabarit des futures éoliennes**.

CARTE DE LOCALISATION DES DEUX MÂTS DE MESURE



LE PROJET ÉOLIEN DE JUMEL

QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION ?

NOUVERGIES étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur la commune de Jumel.

Afin de proposer un projet qui réponde au mieux aux attentes du territoire et à ses spécificités, NOUVERGIES a mandaté Mazars Concertation afin de mettre en place une démarche de concertation.

Elle se poursuivra tout au long du développement du projet.



Les objectifs de cette démarche de concertation sont :

- D'échanger régulièrement avec tous ceux qui le souhaitent autour de ce projet et de travailler collectivement à ce qu'il soit le plus positif pour l'ensemble des parties prenantes ;
- De vous associer aux étapes clés du développement de ce projet en vous rendant acteurs de son évolution par le biais de réunions collectives notamment ;
- D'informer et de sensibiliser très largement autour de la thématique des énergies renouvelables et d'explicitier les spécificités des projets éoliens.

L'ÉTUDE DES PERCEPTIONS

Afin d'avoir une meilleure compréhension du territoire et de ses caractéristiques, Mazars Concertation mènera une étude des perceptions à partir du mois de septembre 2020.

L'équipe concertation de Mazars viendra à votre rencontre et sera amenée à échanger avec vous à l'occasion d'entretiens individuels ou lors de passages dans la commune, via du porte-à-porte. Afin d'obtenir une première vision la plus représentative possible du territoire, différents acteurs locaux seront consultés : élus et politiques locaux, associations locales, acteurs de l'environnement et de l'économie locale ainsi que des riverains.

LES OBJECTIFS DE CETTE ÉTUDE SONT :

- Avoir une vision fine et descriptive du territoire ;
- Comprendre les perceptions et inquiétudes éventuelles autour du projet éolien de Jumel ;
- Recueillir les questions sur l'éolien en général et sur le projet porté par NOUVERGIES.

Une réunion de restitution de l'étude sera organisée en décembre 2020.

Si vous souhaitez participer à l'étude, n'hésitez pas à le faire savoir aux personnes présentes aujourd'hui !

LE PROJET ÉOLIEN DE JUMEL

MIEUX COMPRENDRE L'ÉOLIEN

DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA FRANCE SOUHAITE ACCÉLÉRER FORTEMENT LE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

L'engagement pris au travers de l'Accord de Paris en 2015 de limiter la hausse des températures à 2°C pourra être tenu notamment en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Dans ce sens, la « Loi de la transition énergétique pour la croissance verte » a également défini des objectifs ambitieux. Elle prévoit de porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020, et à 32 % en 2030.

L'éolien s'impose en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir.

Les éoliennes produisent une électricité propre et contribuent à répondre aux besoins énergétiques tout en respectant l'environnement.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉOLIEN



La France dispose de la 2ème ressource en vent d'Europe (après la Grande-Bretagne).



32 % d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de la France à l'horizon 2030.



Fin 2019, la puissance nationale installée a atteint 16.6 GW, avec 8000 éoliennes et 34.1 TWh de production. Ce potentiel à couvert en moyenne 7,2% de consommation soit plus de 7 millions de foyer.

Source : France Energie Eolienne



En 2019, la filière éolienne a été classée comme 1^{er} employeur ENR en France avec 18 200 emplois et plus de 1 000 sociétés actives. Et plus de 1 500 emplois dans la région des Hauts de France.*

*Source : France Energie Eolienne

UNE ÉOLIENNE TERRESTRE, C'EST :



Une hauteur totale comprise entre 150 et 230 m.



Une puissance moyenne de 3 MW, capable d'alimenter 1.500 foyers en électricité. (hors chauffage)



Une durée de vie de 25 à 30 ans.

COMMENT FONCTIONNE UNE ÉOLIENNE ?

LES ÉOLIENNES UTILISENT LA FORCE DU VENT POUR LA TRANSFORMER EN ÉLECTRICITÉ.

La machine se compose de 3 pales constituant le rotor et installées au sommet d'un mât vertical. Cet ensemble est fixé sur une nacelle qui abrite une génératrice électrique. Le vent fait tourner les pales entre 8 et 14 tours par minute. La génératrice transforme l'énergie mécanique du vent en énergie électrique. Le réseau inter-éoliens enterré sert à transporter cette production au poste de livraison. Une fois passée par le compteur d'énergie, elle est acheminée jusqu'au poste source avant d'être distribuée sur le réseau public. Pour garantir l'équilibre entre la production et consommation nationale, RTE et Enedis se mobilisent pour assurer une bonne gestion du réseau électrique et permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité.

